

## **I. ENVIRONNEMENT**

### **Rappel :**

**30 avril 2007 :**

**Date limite de transposition de la directive du 21 avril 2004 relative à la responsabilité environnementale**

Ce projet de loi vise à prévenir et à réparer les dommages écologiques graves causés à la qualité des eaux de surface et souterraines, à la pollution des sols ainsi qu'aux espèces et habitats naturels protégés. Il impose la réalisation des mesures de réparation permettant le retour des milieux naturels affectés dans l'état qui était le leur au moment où est survenu le dommage.

Sans transposition en droit français au 1<sup>er</sup> mai 2007, la directive sera directement applicable.

### **Textes réglementaires :**

#### **✚ Liste des laboratoires agréés pour le contrôle des installations de refroidissement par dispersion d'eau dans un flux d'air**

Arrêté du 28 février 2007 portant agrément des organismes pour le contrôle des installations de refroidissement par dispersion d'eau dans un flux d'air

[http://www.legifrance.gouv.fr/imagesJOE/2007/0420/joe\\_20070420\\_0093\\_0028.pdf](http://www.legifrance.gouv.fr/imagesJOE/2007/0420/joe_20070420_0093_0028.pdf)

### **A suivre :**

#### **✚ Polluants organiques persistants (POP)**

Le règlement (CE) [172/2007](#) du Conseil du 16 février 2007 modifiant l'annexe V du règlement (CE) 850/2004 du Parlement européen et du Conseil concernant les polluants organiques persistants a été publié.

Le règlement (CE) [323/2007](#) de la Commission du 26 mars 2007 portant modification de l'annexe V du règlement (CE) no 850/2004 du Parlement européen et du Conseil concernant les polluants organiques persistants et modifiant la directive 79/117/CEE a été publié.

### **A lire / A voir :**

#### **✚ Panorama d'un an de jurisprudence en HSE**

<http://www.journaldelenvironnement.net/fr/document/detail.asp?id=1798&type=JDE&ctx=259>

#### **✚ 7 nouvelles MDT (Meilleures technologies disponibles sur [aida.ineris.fr](http://aida.ineris.fr))**

Ces brefs (en anglais pour le moment) concernent les activités suivantes :

- chimie inorganique de spécialités
- chimie inorganique – produits solides et autres
- polymères
- céramiques
- chimie inorganique – ammoniac, acides et engrais
- traitement de surface utilisant des solvants
- efficacité énergétique

[http://aida.ineris.fr/bref/bref\\_cadres.htm](http://aida.ineris.fr/bref/bref_cadres.htm)

### **Légionellose :**

Etude des analyses méthodiques des risques lors de dépassements du seuil en légionelles de 100 000 UFC/L dans les installations de refroidissement par dispersion d'eau dans un flux d'air : cette étude, réalisée par l'INERIS, a pour objectif de comprendre les raisons de la prolifération des légionelles dans les tours de refroidissement en fonction des stratégies de traitement d'eau mises en œuvre.

[http://www.ecologie.gouv.fr/IMG/pdf/AMR\\_REX\\_traitements\\_mars\\_2007\\_2.pdf](http://www.ecologie.gouv.fr/IMG/pdf/AMR_REX_traitements_mars_2007_2.pdf)

## II. SECURITE

### Rappel

**1er juin 2007 : entrée en vigueur des dispositions du règlement REACH relatives aux substances et préparations dangereuses**

#### **Reach en 10 minutes**

L'ACFCI et le DIHK, son homologue allemand, publient un document intitulé REACH en 10 minutes.

L'Union Européenne (UE) a publié un nouveau règlement sur les substances chimiques. Il entre en vigueur le 1er juin 2007. En vertu de ce règlement, toutes les substances chimiques produites ou importées à plus d'une tonne par an et par fabricant ou importateur, y compris celles qui circulent déjà, devront faire l'objet d'une analyse de risques et être testées par leurs fabricants ou importateurs dans les onze prochaines années. REACH concerne également toutes les entreprises utilisatrices en aval de substances chimiques.

Ce document vous permet, en dix minutes, d'avoir une première idée du contenu de REACH et de savoir si vous êtes susceptible d'être concerné, notamment en listant les principales questions que vous devez vous poser.

**Le document est disponible sur demande auprès de la CCI.**

### Textes réglementaires :

#### **Etiquetage des préparations dangereuses :**

Arrêté du 7 février 2007 modifiant l'arrêté du 9 novembre 2004 définissant les critères de classification, l'emballage et l'étiquetage des préparations dangereuses et transposant la directive 2006/8/CE de la Commission du 23 janvier 2006 modifiant, aux fins de leur adaptation au progrès technique, les annexes II, III et V de la directive 1999/45/CE du Parlement européen et du Conseil concernant le rapprochement des dispositions législatives, réglementaires et administratives des Etats membres relatives à la classification, à l'emballage et à l'étiquetage des préparations dangereuses (rectificatif)

<http://www.legifrance.gouv.fr/WAspad/UnTexteDeJorf?numjo=SOCT0710318Z>

#### **Signal national d'alerte :**

Arrêté du 23 mars 2007 relatif aux caractéristiques techniques du signal national d'alerte

<http://www.legifrance.gouv.fr/WAspad/UnTexteDeJorf?numjo=INTE0700241A>

#### **Accessibilité des personnes handicapées :**

L'arrêté du 22 mars 2007 fixe les dispositions préalables à mettre en œuvre afin de respecter les conditions d'accessibilité aux personnes handicapées lors d'une construction ou lors de la réhabilitation d'un bâtiment. Ces dispositions doivent être spécifiées dans une attestation établie avant la date de livraison. Les modèles d'attestation, en particulier pour la construction ou la création d'établissements recevant du public sont joints en annexe 3

Arrêté du 21 mars 2007 fixant les dispositions prises pour l'application des articles R. 111-19-8 et R. 111-19-11 du code de la construction et de l'habitation, relatives à l'accessibilité pour les personnes handicapées des établissements existants recevant du public et des installations existantes ouvertes au public

<http://www.legifrance.gouv.fr/WAspad/UnTexteDeJorf?numjo=SOCU0612412A>

Arrêté du 22 mars 2007 fixant les dispositions prises pour l'application des articles R. 111-19-21 et R. 111-19-24 du code de la construction et de l'habitation, relatives à l'attestation constatant que les travaux sur certains bâtiments respectent les règles d'accessibilité aux personnes handicapées

<http://www.legifrance.gouv.fr/WAspad/UnTexteDeJorf?numjo=SOCU0612415A>

#### **Installations de gaz**

Arrêté du 6 avril 2007 définissant les critères de certification des compétences des personnes physiques réalisant l'état de l'installation intérieure de gaz et les critères d'accréditation des organismes de certification

<http://www.legifrance.gouv.fr/WAspad/UnTexteDeJorf?numjo=SOCU0751182A>

Arrêté du 6 avril 2007 définissant le modèle et la méthode de réalisation de l'état de l'installation intérieure de gaz

<http://www.legifrance.gouv.fr/WAspad/UnTexteDeJorf?numjo=SOCU0751203A>

#### **Termites**

Arrêté du 29 mars 2007 définissant le modèle et la méthode de réalisation de l'état du bâtiment relatif à la présence de termites

<http://www.legifrance.gouv.fr/WAspad/UnTexteDeJorf?numjo=SOCU0751093A>

#### **Titre professionnel de technicien supérieur de maintenance industrielle**

Arrêté du 10 avril 2007 portant révision de l'arrêté du 15 février 2005 relatif au titre professionnel de technicien(ne) supérieur(e) de maintenance industrielle

<http://www.legifrance.gouv.fr/WAspad/UnTexteDeJorf?numjo=SOCF0751601A>

#### **A lire / A voir / A visiter :**

#### **Grippe aviaire et entreprises**

L'INRS a mis en ligne un dossier relatif à la grippe aviaire et aux entreprises

[http://www.inrs.fr/inrs-pub/inrs01.nsf/IntranetObject-accesParReference/Dossier%20Pandemie%20grippale%20et%20entreprises/\\$File/Visu.html](http://www.inrs.fr/inrs-pub/inrs01.nsf/IntranetObject-accesParReference/Dossier%20Pandemie%20grippale%20et%20entreprises/$File/Visu.html)

#### **Rappel**

Salon Préventica à Strasbourg les 6 et 7 juin 2007

[www.preventica.com](http://www.preventica.com)

Des invitations sont disponibles auprès de la CCI 90